



BREVES

Un avenant de prolongation pour le deuxième contrat de rivière

Le 9 septembre 2013, lors du dernier comité de rivière, un avenant de prolongation d'un an de la durée du deuxième contrat de rivière a été sollicité auprès des différents partenaires financiers.

Cette demande formulée par le SIMA Coise a reçu un avis favorable qu'il est nécessaire de finaliser à travers un document officiel afin qu'elle soit présentée devant les différents organismes délibérants.

La fin officielle sera donc en principe reportée au 28 février 2015 avec un dépôt des dernières demandes d'aides financières au cours de l'été 2014. Cet avenant, sans modifier les enveloppes financières initiales permettra de réajuster certaines opérations.

Un début d'hiver rigoureux avec des dégâts sur la végétation des bords de rivière et sur les sentiers de randonnée

Les premières chutes de neige du 20 novembre, bien précoces sur des arbres encore feuillus, ont occasionné des dégâts sur les arbres en bordure de cours d'eau et sur les sentiers de randonnée. Dès ce mois de décembre, tour à tour, l'entreprise Lornage ou l'équipe environnement vont intervenir pour nettoyer les différents sites.



Lettre d'information n° 5 - décembre 2013

Des réalisations, des formations.....

Mise en valeur de la rivière Anzieux et de son patrimoine bâti...

La commune de Bellegarde en Forez, après plusieurs mois de travail avec les riverains, a créé un sentier de randonnée sur les berges de l'Anzieux. Ce sentier qui démarre à proximité du parking du terrain de football, va longer la rivière jusqu'à la voie ferrée qui mène à la carrière. Long de 850 mètres linéaires, il va permettre de rejoindre le sentier botanique de Saint Pierre. Tout au long du parcours, les promeneurs pourront découvrir la rivière, sa faune, sa flore, mais aussi le patrimoine bâti.



Le battoir avec ses deux roues

A proximité de l'ancien Moulin du Château, il est possible de découvrir les ruines du battoir à trèfle, appelé « le batou ». Ce bâtiment a été construit sur le bief, au fil de l'eau. La force motrice de l'eau permettait d'actionner la meule courante sur la meule gisante et ainsi d'écraser les fleurs des trèfles pour en extraire la graine.



A l'arrière du bâtiment, on distingue la sortie de l'ancien bief

Le SIMA Coise et la ville de Saint Galmier ont accueilli l'Association Rivières Rhône-Alpes pour une journée « Eau et Agriculture »



L'association Rivières Rhône-Alpes a organisé pour son réseau d'adhérents et de partenaires une journée technique d'échanges et d'informations sur le thème de l'eau et de l'agriculture. Celle-ci a eu lieu à Saint Galmier le 5 novembre et comptait près de 120 participants venant de la région Rhône-Alpes et au-delà.

Plusieurs interventions suivies d'un temps d'échanges ont permis de balayer de façon assez large le thème de la journée, à la fin de laquelle s'est ajouté le regard du sociologue géographe Jean-Baptiste CHERMERY.

A cette occasion, le SIMA Coise est intervenu à travers les témoignages de Justine Lagrevol et Marc Thizy (associé au GAEC du Manipan à Pomeys). Ce retour d'expérience à 2 voix a présenté le travail réalisé avec les éleveurs sur le bassin versant avec la mise en place de mesures agro-environnementales de réduction des herbicides et l'introduction de désherbage mécanique sur l'exploitation.

Réalisé avec l'aide financière de :

Rhône-Alpes



Animations scolaires

Pour cette année scolaire 2013-2014, ce sont 650 enfants de 11 écoles (29 classes) réparties sur 10 communes qui vont bénéficier des animations scolaires sur le thème de l'eau en général. Ces animations seront dispensées par la FRAPNA et le CCML (comité de coordination des Monts du Lyonnais) grâce aux financements de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, de la Région Rhône Alpes, du Département de la Loire et du SIMA Coise

Travaux sur le ruisseau de La Gérinière à Aveizieux

L'orage du 2 mai 2013 a occasionné des gros dégâts sur la commune d'Aveizieux. Des travaux importants ont été réalisés sur le Duret au droit du chemin de la Bénéventière.

La commune et le SIMA se sont partagés les interventions en fonction des compétences de chacun pour faire en sorte que lors d'évènement pluvieux importants, le ruisseau puisse passer sous la voie communale sans tout entraîner sur son passage.



Le ruisseau en bordure de route

Formation certiphyto dans les collectivités

Afin de mutualiser les moyens, le SIMA Coise organise au printemps 2014 plusieurs sessions de formations pour permettre l'obtention du Certiphyto pour les agents des communes du bassin versant. C'est 80% de nos communes qui se sont inscrites, il y a encore de la place pour les sessions du premier trimestre 2014.

Réunion du personnel administratif des structures gestionnaires de bassins versants en Rhône-Alpes

Pour répondre à la demande des assistantes de gestion des structures de gestion de l'eau, l'Association Rivière Rhône Alpes à laquelle adhère le SIMA, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau RMC et de la Région Rhône-Alpes, a lancé la mise en place d'un réseau spécifique afin de créer un espace d'échange où les spécificités administratives des structures sont approfondies.

A cette occasion Isabelle Godorecci assistante administrative au SIMA Coise a pu assister à la troisième rencontre le mardi 10 septembre 2013 à l'Arbresle. Les thèmes abordés ont été les suivants : la gestion de la trésorerie, les dépenses d'investissement, les coûts et la spécificité des différents logiciels de comptabilité existants sur le marché.

Une prochaine réunion est prévue au printemps, elle permettra d'échanger sur les outils de suivi des actions utilisés dans les différentes structures, la comparaison des prestations et coûts d'assurance.

Ces rencontres permettent la création d'un réseau, le partage d'expériences, la mutualisation des connaissances, la création d'outils communs et la mise en place d'un espace d'échange sur un forum spécifique aux assistantes de gestion.



Retour sur la démonstration de matériel d'entretien des bords de champs du 25 septembre 2013.

Le mercredi 25 septembre 2013, le GAEC de SAVIGNEUX à Chevrières nous a accueillis, en bord de Coise, pour une après-midi de démonstration de matériel d'entretien des bords de champs et de bords de cours d'eau.



Ce sont environ 40 agriculteurs qui se sont déplacés pour voir fonctionner différents types de matériels permettant de mécaniser l'entretien des bords de champs et des bords de cours d'eau.

Les agriculteurs sont sensibilisés à l'utilisation de moyens mécaniques pour répondre à leurs besoins notamment sur les zones en bord de cours d'eau et cela d'autant plus depuis l'interdiction d'utiliser des désherbants à proximité de tous points d'eau. La mécanisation de l'entretien de ces zones est devenue ces dernières années un enjeu important.

Cette journée de démonstration a été l'occasion d'évoquer l'intérêt de la végétation des bords de cours d'eau mais surtout de voir fonctionner 4 types de matériels différents permettant de mécaniser l'entretien des bordures : un lamier à scies circulaires, une épareuse, un broyeur d'accotements et un broyeur sous clôtures. C'est ce dernier matériel qui a retenu l'attention des participants.



Arbiche : les derniers travaux de renaturation

Suite à la première phase de chantier en octobre 2012 (Cf. lettres d'informations précédentes), la dernière tranche de travaux a pu se réaliser en 2013 avec des conditions météorologiques très favorables.

La nature des travaux prévue a été modifiée suite à un désaccord de l'exploitant concerné. Ce changement ne posant pas de problème par rapport à la finalité globale du projet, il a donc été réalisé des travaux en amont de Ricollin afin de gagner encore sur le linéaire accessible sur le plan piscicole (650m).

Suite à la demande de l'exploitant pour remettre l'Arbiche en fond de vallon et éviter les travaux récurrents pour lutter contre les dégradations des berges (chutes d'arbres et érosions), un nouveau lit a donc été créé en fond de vallon sur 70ml.

Le calage du profil en long s'est fait avec des seuils de fonds de 15cm (sans chute) et un passage busé a été installé pour le franchissement des engins agricoles et des bovins. Le diamètre de la buse choisi est très nettement supérieur au gabarit de l'Arbiche (1200 mm) pour être transparent à la fois vis-à-vis du transport solide et de la migration piscicole. Ce système doit également éviter les érosions en aval de ce type d'ouvrage.

Le nouveau lit, ainsi calé ne présente aucune chute mais une succession de petites ruptures de pente. Cette phase signe la fin des travaux et un suivi régulier nous permettra de constater avec le temps l'amélioration de la qualité de l'Arbiche.



Vue du nouveau lit depuis l'aval



Vue du passage busé depuis l'amont

Plan de gestion et suivi piscicole : officialisation de notre partenariat avec la FD de pêche de la Loire.

Le nouveau plan de gestion du bassin de la Coise est en fin de rédaction. Jusqu'à ce jour, la plupart des travaux de suppression d'ouvrage ou de renaturation de milieu n'ont pas fait l'objet de suivi précis pour mesurer concrètement l'impact sur les cours d'eau.

Pour l'avenir, sur des chantiers définis en commun, la Fédération de pêche de la Loire (Pierre GRES) a établi un protocole précis avec des mesures sur les plans thermiques, piscicoles et sédimentaires. Ces suivis programmés avant et après travaux vont permettre de mesurer l'impact réel des aménagements effectués et le temps de réponse du milieu. Ils ont été programmés pour les travaux de suppression d'ouvrages ou de rétablissement de la migration piscicole, et sur les travaux de renaturation de ripisylve (plantations, clôtures) visant à la fois à diversifier les habitats, à créer un ombrage sur la rivière, à maintenir la stabilité des berges et à lutter contre l'installation d'espèces indésirables (animales ou végétales).

Le même type de protocole va voir le jour sur la partie Rhône du bassin. Les premiers résultats sont attendus pour fin 2014.



Pêche électrique d'inventaire piscicole (source FD42)

Inauguration de la station d'épuration de Châtelus

Le samedi 7 décembre 2013, Alain GOUY, maire de Châtelus, entourés de ses collègues élus des deux cantons de Chazelles sur Lyon et Saint Symphorien sur Coise a reçu les partenaires financiers et techniques pour l'inauguration de la station d'épuration de la commune.



Madame Bonicalzi-Herrero, Conseillère Régionale Iwan Mayet, Jean Paul Blanchard Conseillers Généraux et Paul Salen Député entourent Alain Gouy

Cet équipement va permettre de répondre aux exigences environnementales par rapport à la qualité de l'eau mais aussi d'autoriser le bourg de Châtelus à accueillir de nouveaux résidents grâce à la rénovation ou à la création

de nouveaux logements qui seront raccordés à la nouvelle station de traitement des eaux usées



Explication technique sur le site de la station par Sébastien Diet du bureau d'étude SAFEGE

Deux chantiers importants sont en cours sur la commune de Chevrières.

Le premier concerne la création d'une nouvelle station d'épuration au lieu-dit « le Guichard » en lieu et place des lagunes qui ne pouvaient plus répondre aux exigences de protection de la qualité de l'eau de la rivière La Gimond. La topographie et la surface nécessaire à la réalisation de ce nouveau système de traitement des eaux usées ont nécessité l'acquisition d'une parcelle de terrain jouxtant les lagunes existantes.

Pour traiter les 800 équivalents (600 actuellement) habitants de la commune, ce sont 2 000 m² de filtre planté qui sont mis en place sur deux étages.

En fonction des conditions météorologiques de ce début d'hiver, la station devrait être opérationnelle dès le printemps prochain.

Grâce à cet équipement, la commune a pu en parallèle réaliser l'extension du réseau d'assainissement sur le hameau de « La Fontanelière ». Dans ce hameau, 23 maisons étaient jusqu'à ce jour en assainissement non collectif. Devant la difficulté de réaliser de l'assainissement autonome pour de nombreuses maisons, les élus ont choisi de créer 1500 mètres de réseau de collecte qui vont se raccorder au réseau existant et rejoindre la nouvelle station de traitement au Guichard.

Pour ces deux chantiers, les élus se sont attachés les services d'INEXIA AFACOR pour les démarches administratives liées aux acquisitions foncières et du bureau d'études GEOLIS pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Les travaux ont été confiés à l'entreprise SADE. Cette dernière assure le terrassement et la mise en place du réseau de collecte, la création des bassins et la mise en œuvre du système d'assainissement de type «filtres plantés de roseaux ».



La nouvelle station « filtre planté de roseaux » en travaux

Le coût de ces deux chantiers s'élève à environ 743000 euros hors taxe et 5 années de réunions, de concertations auront été nécessaires, pour faire aboutir ces deux projets. Ces investissements sont financés d'une part par les utilisateurs du système d'assainissement collectif, au travers de la taxe d'assainissement et des participations financières de raccordement, et d'autre part grâce aux subventions allouées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil Général de la Loire.

Un nouveau pas va être franchi pour participer à la reconquête d'une bonne qualité de l'eau de la Coise. Cet enjeu reste l'objectif principal du SIMA Coise qui est porteur du deuxième contrat de rivière.

Vers la fin de certaines aides financières pour la réhabilitation de l'ANC

Le deuxième contrat de rivière pour la Coise et ses affluents va bénéficier d'un avenant de prolongation d'un an, ce qui portera la fin officielle en février 2015.

Grâce à cette démarche contractuelle, les usagers du service public d'assainissement non collectif possédant une installation classée points noirs peuvent bénéficier des subventions de différents partenaires : Agence de l'Eau Loire Bretagne, Région Rhône Alpes et Conseil Général du Rhône.



Si tous les propriétaires d'une installation d'assainissement non collectif classées points noirs (travaux obligatoires notés sur le rapport de contrôle) peuvent bénéficier des subventions de l'Agence de l'Eau à hauteur de 50%, la Région RA n'apporte une subvention qu'aux usagers situés à proximité d'un cours d'eau, quelle que soit sa taille.

Ces personnes concernées par les aides de la Région R A doivent impérativement se faire connaître très rapidement auprès des techniciens du SPANC, car les derniers dossiers de demande de subvention, dans le cadre d'opérations groupées, doivent être finalisés au plus tard en juillet 2014 et il est nécessaire au préalable d'engager des démarches administratives. La Région ne finance que les travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage publique.

A compter du 1er janvier 2014, les aides du Conseil Général du Rhône changent et elles seront calculées en fonction des revenus. Elles vont s'échelonner de 500 € pour une micro station à 3 000 € pour une filière classique chez une personne à bas revenu.

Sur les trois communes de Meys, Grézieu le Marché et Aveize, les financeurs sont l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée & Corse (RMC) et le Conseil Général du Rhône. L'agence RMC donne un forfait de 3000 € et le CG 69 un forfait cumulable de 500 à 3000 € en fonction des revenus et du type d'installation posée. Dans tous les cas, les aides publiques ne peuvent pas dépasser 80% du coût des travaux. Pour les usagers qui souhaitent s'engager dans la réhabilitation, ces derniers doivent se faire connaître l'année qui précède les travaux. Seule la maîtrise d'ouvrage privée est possible. Pour réaliser les travaux en 2015, il faut s'inscrire au plus tard en septembre 2014.

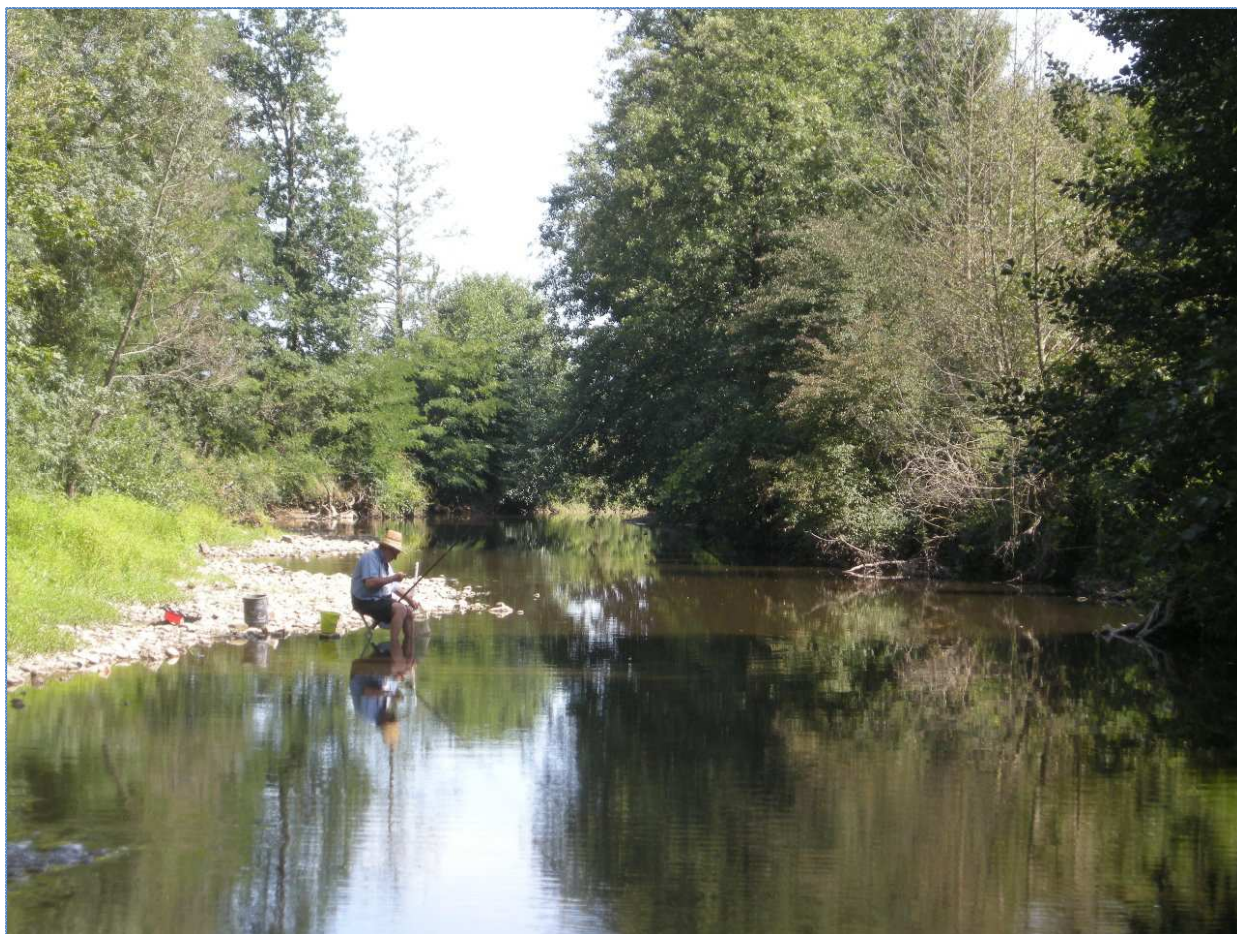
Réalisé avec l'aide
financière de :

RhôneAlpes



Les usagers qui ont l'obligation de réhabiliter leur installation et qui souhaitent bénéficier des aides financières possibles grâce au SIMA Coise, doivent prendre contact avec Karine AUBRY ou Joël SOUVIGNET

au 04 77 94 49 61 ou par mail spanc@simacoise.fr



Jean Yves CHARBONNIER, et toute l'équipe du SIMA Coise vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Retrouvez
toutes ces
informations sur
notre site :
www.sima-coise.fr

SIMA Coise
Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Aménagement de la Coise et de ses affluents
Pôle des services 1 passage du Cloître - 42330 SAINT GALMIER
Téléphone : 04 77 52 54 57 - Télécopie : 04 28 04 03 46 - Email : contact@sima-coise.fr